

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Dudswell, tenue à la salle du conseil, située au 76, rue Main, à Dudswell, le lundi 30 juillet 2018, à 18 h 30, avec avis de convocation et à laquelle étaient présents :

Sont présents : Mme Mariane Paré, Maire
 M. Alain Dodier, conseiller
 Mme Véronick Beaumont, conseillère
 M. Michel Gagné, conseiller
 Mme Marjolaine Larocque, conseillère
 M. Réjean Cloutier, conseiller

Tous membres du conseil et formant quorum.

Est absente : Mme Isabelle Bibeau, conseillère, absence motivée

Madame Marie-Ève Gagnon directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Mme Mariane Paré, Maire, constate que tous les membres présents, ci-haut mentionnés, forment quorum et déclare l'ouverture de la séance extraordinaire.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Résolution no 2018-233**

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Délégation pour la signature du contrat de travail pour le poste de directeur aux infrastructures, à l'urbanisme et à l'environnement – REPORTÉ
4. Délégation pour la signature du contrat de travail pour le poste d'agent aux communications et au développement
5. Délégation pour la signature du contrat de travail pour le poste d'inspecteur à l'urbanisme et à l'environnement
6. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- 3. DÉLÉGATION POUR LA SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL POUR LE POSTE DE DIRECTEUR AUX INFRASTRUCTURES, À L'URBANISME ET A L'ENVIRONNEMENT - REPORTÉ**
- 4. DÉLÉGATION POUR LA SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL POUR LE POSTE D'AGENT AUX COMMUNICATIONS ET AU DÉVELOPPEMENT
Résolution no 2018-234**

ATTENDU QUE la directrice générale en collaboration avec le comité des ressources humaines a coordonné un processus d'appel de candidatures pour le poste d'agent aux communications et au développement;

ATTENDU QUE le poste prévoit l'embauche d'un salarié à 35 heures semaine temps plein pour coordonner les communications et le développement de projets structurants;

ATTENDU QUE la candidate sélectionnée est madame Sondès Allal;

ATTENDU QUE ce poste est de classe 10 dans l'échelle salariale.

IL EST

PROPOSÉ PAR MADAME VÉRONICK BEAUMONT, CONSEILLÈRE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce conseil autorise Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale, et Mme Mariane Paré, Maire, à négocier les conditions salariales selon la Politique de rémunération adoptée lors de l'assemblée du 9 juillet 2018 avec madame Sondès Allal qui sera embauchée à titre d'agente aux communications et au développement à compter du mois de septembre 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**5. DÉLÉGATION POUR LA SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL POUR LE POSTE D'INSPECTEUR À L'URBANISME ET À L'ENVIRONNEMENT
Résolution no 2018-235**

ATTENDU QUE la directrice générale en collaboration avec le comité des ressources humaines a coordonné un processus d'appel de candidatures pour le poste d'inspecteur à l'urbanisme et à l'environnement;

ATTENDU QUE le poste prévoit l'embauche d'un salarié à 27 heures semaine à temps partiel ayant comme mandat l'application des règlements municipaux;

ATTENDU QUE le candidat sélectionné est monsieur Simon Provençal;

ATTENDU QUE ce poste est de classe 9 dans l'échelle salariale.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce conseil autorise Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale, et Mme Mariane Paré, Maire, à négocier les conditions salariales selon la Politique de rémunération adoptée lors de l'assemblée du 9 juillet 2018 avec monsieur Simon Provençal qui sera embauché à titre d'inspecteur à l'urbanisme et à l'environnement à compter de la mi-août 2018.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Alain Dodier, conseiller, propose la levée de la séance à 18h45.

Mariane Paré
Maire

Marie-Ève Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière